



Écoéducation par la nature

Une formation professionnelle de spécialisation qui met l'accent sur le bien-être de l'enfant et vise le développement de sa motricité globale, sa créativité et sa capacité de concentration.

Programme de spécialisation offert à **temps partiel** et principalement à **distance**.

Le programme Écoéducation par la nature intègre certains des mouvements pédagogiques actuels majeurs : **entreprendre l'éducation au développement durable** dès le préscolaire, **contrer le trouble déficitaire de la nature** et **déployer des jardins d'enfants en forêt** comme on le fait déjà au Danemark, en Norvège, en Suède, en Suisse, aux États-Unis, en Australie depuis de nombreuses années et plus récemment au Canada.

Détails de la formation

Début de la prochaine formation : 25 février 2019 (Groupe COMPLET)

Date limite d'inscription : 10 février 2019

Nombre limite d'étudiants : 25

Offert à temps partiel et principalement à distance : Trois cours comportent une portion de 15 heures sur site, pendant la fin de semaine.

Frais : À la session Hiver 2019, les cours de ce programme sont financés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Des frais d'inscription de 31 \$ par cours (taxes incluses) sont exigés.

Trois cours incluent trois jours (15 heures) de formation sur site et occasionnent des frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance. Ces frais sont à la charge de l'étudiant.

Étudiants internationaux : Ce programme est réservé aux Canadiens, aux résidents permanents du Canada et aux résidents temporaires qui possèdent déjà leur autorisation à être présents sur le territoire canadien. Il n'est présentement pas offert aux étudiants étrangers n'ayant pas la résidence permanente ou la citoyenneté canadienne.

Type de diplôme : Une attestation de formation sera émise par le Cégep de Rivière-du-Loup pour chaque cours réussi. De plus, une autre attestation sera émise en fin de programme aux étudiants qui auront réussi tous les cours du programme.

Les cours de ce programme sont élaborés par compétences comme ceux des programmes de l'enseignement collégial. Toutefois, ils ne sont pas crédités et ne mènent pas à une Attestation

d'études collégiales (AEC). Des évaluations formatives et sommatives sont prévues et seront mentionnées au plan de cours.

Matériel obligatoire : L'étudiant doit disposer d'un ordinateur doté d'une caméra, d'un casque d'écoute et d'un accès à Internet haute vitesse. Lors des sessions de formation sur site, il doit apporter les vêtements appropriés à la saison, en quantité suffisante pour trois jours.

Conditions générales d'admissions : Détenir une formation dans les secteurs suivants :

- Techniques d'éducation à l'enfance (DEC, AEC)
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en loisir
- Techniques en travail social
- Baccalauréat en enseignement préscolaire primaire
- Baccalauréat en psychoéducation

Dans le cas où un étudiant ne détient pas de formation dans ces domaines, il doit posséder une formation jugée suffisante par le collège.

Information :

Groupe Collegia – Secteur Rivière-du-Loup
Réjean Chatigny
1-800-463-8016, 418-862-6903, poste 2099
rejean.chatigny@cegeprdl.ca

Objectifs du programme

- Acquérir des notions en psychologie, en pédagogie, en écologie, en santé et sécurité, et en écoresponsabilité qui enrichiront ses interventions auprès des enfants et des jeunes.
- Développer une approche pédagogique favorisant l'immersion en nature en contexte favorable au développement de toutes les dimensions de la personne.
- Intégrer des valeurs, des objectifs et des activités reliées à l'éducation et à l'écoresponsabilité à l'intérieur des programmes offerts aux enfants et aux jeunes.
- Développer, dans son milieu de travail, des pratiques sociales et environnementales propres à l'écoresponsabilité.
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne.

Clientèle visée

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux intervenants des services de garde éducatifs, à ceux de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, à ceux de la rééducation, du loisir récréatif et du travail social. Le programme intéressera aussi le personnel de direction et les conseillers pédagogiques.

Informations supplémentaires

[Un complément d'information est disponible ici.](#)

Déroulement du programme

Au total, le programme comprend sept cours totalisant 450 heures de formation qui seront offerts progressivement à compter de la session Hiver 2019. Par la suite, de nouveaux cours s'ajouteront aux sessions Automne 2019 et Hiver 2020.

Le premier bloc de trois cours totalisant 210 heures est offert à la session Hiver 2019.

- Éducation et nature
- Gestion des risques
- Classe nature Automne

Écoéducation par la nature est un programme offert à temps partiel et principalement à distance, en mode synchrone. Seulement trois cours comportent une portion de 15 heures sur site.

- Gestion des risques;
- Classe nature Printemps
- Classe nature Automne

Chaque cours Classe nature vise l'acquisition de compétences en écologie et en réalisation d'activités axées sur l'immersion en nature et l'écoresponsabilité. Les connaissances et les habiletés se développent autour d'éléments de contenu dont les thèmes sont propres à chacun des cours (ex. types d'écosystème, saison).

Classe nature automne

L'étudiant débutant la formation à la session d'hiver suivra les cours préalables et commencera la partie en ligne du cours Classe nature automne à cette session. Ce cours se poursuivra en septembre, après la période des vacances, et l'activité sur site se tiendra lors de la fin de semaine de la fête de l'Action de grâces.

Classe nature printemps

L'étudiant débutant la formation à la session d'automne suivra les cours préalables à cette session. Il pourra ensuite commencer la partie en ligne du cours Classe nature printemps en janvier et l'activité sur site se tiendra lors de la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes.

Préalables

Deux cours sont préalables aux cours Classe nature printemps et Classe nature automne :

- Les fondements pédagogiques de l'écoéducation;
- Gestion des risques.

Horaire des cours

L'horaire typique d'un cours comprend une période en ligne de trois heures par semaine en soirée. Par exemple, le mardi, de 18 h 30 à 21 h 30. À ce moment, tous les étudiants doivent alors être présents devant leur ordinateur. Cette période est consacrée à l'enseignement et aux interactions entre l'enseignant et les étudiants. Les cours sont enregistrés pour permettre à l'étudiant de les revoir.

Les cours en ligne représentent environ 60 % du temps de formation. Les autres périodes sont consacrées aux activités d'apprentissage en mode asynchrone, à l'étude et aux travaux personnels ou en équipe prescrits par le professeur.

Prochaine session de formation

HIVER 2019 - PREMIER BLOC DE COURS

L'étudiant doit s'inscrire aux trois cours de ce bloc.

Bien prendre note que deux cours sont préalables au cours Classe nature.

Important :

À la session Hiver 2019, les cours sont financés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur; des frais d'inscription minimales sont exigés.

- **Date de début :** 25 février 2019
- **Période des vacances :** 1er juillet au 31 août 2019
- **Formation Gestion des risques sur site :** 17 au 19 mai 2019
- **Formation Classe nature sur site :** 11 au 13 octobre 2019
- **Date de fin :** 27 novembre 2019

L'étudiant doit s'inscrire aux trois cours de ce bloc.

N° de cours	Titre du cours	Durée	Début	Fin	Préalables
EEP-EN1-19	Éducation et nature* 45 heures exclusivement en ligne	45 h	25 février 2019	17 mai 2019	Aucun
EEP-GR2-19	Gestion des risques* 60 heures en ligne et 15 heures sur site du 17 au 20 mai 2019	75 h	27 février 2019	26 juin 2019	Aucun
EEP-CN3-19	Classe nature automne 75 heures en ligne aux sessions Hiver et Automne 2019 et 15 heures sur site du 11 au 13 octobre 2019	90 h	4 sept 2019	27 nov 2019	322-114-RL et 391-045-RL

* Préalables à Classe nature printemps et Classe nature automne

Frais d'inscription pour le premier bloc de cours : 93 \$ (31 \$ par cours, taxes incluses)

À la session Hiver 2019, les cours sont financés par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; seuls des frais minimales sont exigés.

Suite du programme

Quatre nouveaux cours s'ajouteront à compter de la session Automne 2019.

Les cours

Téléchargez la [Liste et description des cours](#)

Mode d'enseignement hybride

[MODALITÉS TECHNOLOGIQUES OBLIGATOIRES](#)

Informations supplémentaires

Groupe Collegia – Secteur Rivière-du-Loup

Réjean Chatigny

1-800-463-8016, 418-862-6903, poste 2099

rejean.chatigny@cegeprdl.ca